



**Programme des Nations Unies pour le Développement Tunisie
Document de Project**

Titre du Projet:	Soutien au Processus Electoral en Tunisie (SPELTU)
Effet(s) UNDAF:	N/A
Résultats(s) Escompté(s):	1. Des processus électoraux démocratiques menés par des organismes indépendants et professionnels de gestion des élections 2. Des citoyens habilités à faire un choix éclairé 3. Les femmes candidates outillées des compétences nécessaires pour participer avec succès au processus électoral
Produit(s) Escompté(s):	1.1 La capacité des organismes de gestion électorale d'administrer les élections de manière indépendante et efficace et d'intégrer l'égalité des sexes est renforcée 1.2 L'égalité de genre est promue dans le travail des organismes de gestion électorale 2.1 La capacité des réseaux de la société civile et d'autres acteurs à dialoguer avec les organismes de gestion électorale pour développer l'éducation civique et électorale est améliorée. 2.2 Des outils innovants et efficaces pour communiquer l'information électorale sont produits, avec une attention particulière aux jeunes, aux femmes et aux groupes vulnérables 3.1 La capacité des femmes à participer avec succès au processus électoral en tant candidates est améliorée
Entité Chargée de la Mise en œuvre	PNUD Tunisie

Brève Description

Réussir à organiser une élection sans heurt de l'Assemblée Nationale Constituante est une étape cruciale dans la transition politique de la Tunisie et dans le développement du pays. A cet effet, le présent projet vise à construire les fondements d'une administration électorale indépendante, professionnelle et autonome en Tunisie. Il adopte une approche qui prend en compte le cycle électoral, en intégrant les différents processus électoraux attendus (jusqu'à quatre processus électoraux pourraient avoir lieu au cours de ce projet, à commencer par l'élection d'une Assemblée Nationale Constituante), et en accompagnant le processus de transition politique pendant au moins un an. Le projet contribuera à créer un organisme de gestion électorale pour superviser les premières élections et aider, ensuite, à construire une future administration électorale indépendante. D'autres parties prenantes impliquées dans le processus électoral sont également ciblées, y compris la société civile (en particulier les femmes et les jeunes), les médias et d'autres institutions nationales qui jouent un rôle dans la diffusion de l'information. Enfin, étant donné qu'il n'y a aucune certitude que les futures lois électorales vont garantir la parité entre les sexes, le projet se propose d'aider les femmes, afin de renforcer leurs capacités à participer de manière significative et avec succès aux processus électoraux en tant que candidates.

Période Programme:	1 An
Principal Secteur de Résultat (Plan Stratégique)	Systèmes & Processus Electoraux
Atlas Award ID:	_____
Date de Début:	15 April 2011
Date de Fin:	14 Avril 2012
Date de la Réunion PAC	02 Août 2011
Modalités de Gestion	EXD

Ressources Totales Nécessaires	USD 3,535,000
Ressources Totales Allouées:	_____
• Régulières	_____
• Autres:	_____
○ GPECS/Espagne	USD 1,000,000
○ Gouvernement Suédois	USD 2,000,000
○ Gouvernement Australien	AUD 500,000
○ Gouvernement Tunisien	_____
Budget Non Capitalisé:	_____
Contributions en Nature	_____

Ce document a été amendé et approuvé lors d'une réunion tenue au Ministère des Affaires Etrangères à Tunis le 02 août 2011. Voir PV de réunion ci-joint.

I. ANALYSE DE LA SITUATION

1. Après le départ le 14 janvier 2011 de l'ancien Chef de l'Etat, la Tunisie est entrée dans une spectaculaire phase de transition vers la démocratie, impliquant une refonte totale de son système politique et un changement attendu depuis longtemps dans ses principales institutions de gouvernance.
2. Dans un discours à la nation le 3 mars, le Président par intérim a annoncé un décret présidentiel qui a prolongé le mandat du gouvernement intérimaire au-delà de la date limite constitutionnelle du 17 mars. Il a aussi déclaré qu'une Assemblée Nationale Constituante (ANC) sera élue et a chargé le Premier ministre de mettre en place un gouvernement intérimaire pour gérer les affaires de l'Etat jusqu'à l'élection.
3. Dans ce cadre, il est prévu que la future ANC remplira trois rôles différents :
 - i. Préparer une nouvelle constitution qui permettra de déterminer, entre autres, le type de régime politique (présidentiel, parlementaire ou 'mixte') retenu ;
 - ii. Remplir les fonctions d'un parlement provisoire; et
 - iii. Nommer un gouvernement intérimaire qui restera en place jusqu'à ce que des élections aient eu lieu, conformément aux dispositions de la nouvelle constitution.
4. La Haute Instance pour la Réalisation des Objectifs de la Révolution, la Réforme Politique et la Transition Démocratique (HIPROR) est l'une des trois commissions indépendantes établies par le gouvernement de transition. Son mandat est d'orienter et de préparer des propositions pour la réforme constitutionnelle et électorale. L'un de ses sous-comités a élaboré le nouveau cadre juridique pour les élections de l'ANC.
5. La HIPROR demeure au cœur de la transition et son aptitude à travailler de manière efficace pour parvenir à un consensus et de privilégier l'unité nationale par rapport aux calculs politiques est essentielle pour une transition pacifique et réussie. Après avoir rédigé le cadre juridique et institutionnel pour les élections de l'ANC, la HIPROR continuera de jouer un rôle clé dans le processus électoral à travers l'examen d'autres lois relatives entre autres, à la liberté d'expression et d'association, aux partis politiques,
6. La loi sur l'établissement de l'Instance Supérieure Indépendante pour Elections (ISIE) est entrée en vigueur le 19 avril 2011. La loi électorale pour les élections de l'Assemblée Nationale Constituante a été promulguée le 10 mai 2011. Le calendrier pour l'achèvement du cadre juridique des élections de l'ANC rend la tenue d'élections le 24 Juillet 2011 extrêmement difficile, non seulement pour l'autorité électorale, mais aussi pour d'autres acteurs du processus électoral comme les partis politiques, les médias et la société civile.
7. En réponse à une sollicitation du Ministre tunisien des Affaires Etrangères au coordonnateur résident des Nations Unies, qui a confirmé le souhait du gouvernement intérimaire de recevoir un soutien technique et financier pour les élections, l'Organisation des Nations Unies a mené une mission de haut niveau pour l'évaluation des besoins en Tunisie du 1er au 12 mars 2011. La mission s'est déroulée en deux phases: La première phase a été menée sous la direction du Conseiller spécial du Secrétaire général adjoint (SGA) pour les affaires politiques et axée sur une évaluation politique des besoins pour la période de transition. La deuxième phase de la mission, qui a inclus des experts en gouvernance démocratique et processus électoraux du PNUD et des experts en élections de la Division d'assistance électorale du Département des Affaires Politiques (EAD / DAP), a porté spécifiquement sur les besoins électoraux et la formulation de ce projet d'assistance électorale.

8. La mission de haut niveau pour l'évaluation des besoins a recommandé que:
 - i. L'Organisation des Nations Unies apporte son soutien via son équipe locale, et plus particulièrement le PNUD, avec la participation d'autres acteurs tels que l'ONUFemmes ;
 - ii. L'assistance du PNUD porte essentiellement sur la prestation de conseils de qualité, en ligne avec les meilleures pratiques de l'ONU, sur des questions telles que la conception générale du processus électoral, le choix du système électoral, les mesures temporaires spécifiques, les modèles de gestion des élections, ainsi que les plaintes et les mécanismes de recours ;
 - iii. Les activités de sensibilisation du public du PNUD continuent et qu'elles soient, le cas échéant, incluses dans le document de projet en tant qu'activités d'envergure limitée et mises en œuvre de façon autonome ;
 - iv. Compte tenu de l'ampleur des incertitudes, on répond aux besoins de manière continue à mesure qu'ils se présentent. En identifiant et en répondant à ces nouveaux éléments, la mission a noté que l'ONU ne devrait pas essayer de couvrir tous les aspects du processus électoral, mais se concentrer sur les domaines où elle possède un avantage comparatif ou qu'elle comble un vide laissé par d'autres acteurs.

II. STRATEGIE

9. Une élection crédible et sans heurts de l'ANC est une étape cruciale dans la transition politique de la Tunisie et pour la stabilité et le développement du pays. Ce projet vise à jeter les bases d'une gestion électorale indépendante, professionnelle et autonome en Tunisie. Il représente une contribution de l'Organisation des Nations Unies à un processus de transition qui est très en vue. Comme l'ont fait remarquer les interlocuteurs de la mission de haut niveau d'évaluation des besoins des Nations Unies, les enjeux en Tunisie sont importants, non seulement pour le pays lui-même mais aussi parce qu'il fait figure d'exemple pour d'autres transitions aujourd'hui dans le monde.

10. Avant les événements de janvier et février 2011, le PNUD n'avait aucun engagement significatif en matière de gouvernance démocratique en Tunisie. Ses activités se résumaient à un soutien discret à la réforme de l'administration publique et des partenariats public-privé. Toutefois, à la lumière des changements intervenus, le bureau de pays a initié une nouvelle Stratégie de Transition, incluant trois piliers des processus démocratiques: (i) le dialogue politique et l'appui au processus constitutionnel; (ii) les processus électoraux et (iii) l'engagement civique. Le projet de soutien au processus électoral (SPELTU) s'inscrit dans le cadre du 2^{ème} pilier, relatif aux processus électoraux. En outre, le PNUD travaillera, dans toute la mesure du possible, à maximiser les synergies entre ces différentes dimensions.

11. Étant donné le niveau élevé des capacités nationales tunisiennes et le besoin qui a été exprimé d'avoir accès à d'autres exemples de transitions, le projet a pour approche de permettre aux responsables de la gestion des élections en Tunisie de se rendre compte et pouvoir comparer d'autres expériences vécues notamment dans les pays d'Europe Centrale et de l'Est ainsi qu'en Amérique Latine et en Asie. L'approche du projet repose sur le cycle électoral. Il se concentre sur les multiples processus électoraux et institutions d'une part, et d'autre part, accompagne le processus de transition politique pendant au moins un an. L'objectif est de renforcer les capacités pour une gestion professionnelle et indépendante des élections en Tunisie. D'autres parties prenantes impliquées dans le processus électoral sont également ciblées, en particulier la société civile, les médias et d'autres institutions nationales qui peuvent jouer un rôle dans la diffusion de l'information sur le processus électoral. A travers toutes ses composantes, le projet cible, particulièrement les femmes et

les jeunes qui ont joué un rôle important dans la révolution tunisienne. Ces derniers sont considérés comme des acteurs majeurs de changement. De fait, le projet consacre toute une composante pour les femmes actives dans les partis politiques. Cette composante a pour but de renforcer les capacités des femmes pour leur permettre de réussir en tant que candidates, tout en tenant compte du fait que la loi électorale actuelle qui instaure la parité entre les sexes pourrait être remplacée par une loi moins sensible au genre à l'avenir.

12. La Tunisie est l'un des meilleurs exemples en matière de respect du droit des femmes dans la région et les femmes continuent à jouer un rôle important dans le processus politique, y compris dans la transition actuelle. Ce projet vise à appuyer ces réalisations en soutenant l'intégration de l'égalité genre dans les administrations et les processus électoraux.

13. L'objectif global du projet est de garantir **une forte participation du public et la confiance accrue dans le processus de transition électorale**. Cet objectif sera atteint à travers trois résultats escomptés :

- i. Des processus électoraux démocratiques ancrés dans des institutions électorales indépendantes et professionnelles;
- ii. Des citoyens mieux habilités à faire des choix éclairés; et
- iii. Des femmes candidates équipées des compétences nécessaires pour participer avec succès au processus électoral

Le projet s'adresse donc à la fois à l'offre et la demande en matière de soutien aux processus électoraux et aux institutions démocratiques.

14. Initialement, l'accent sera mis sur l'Organisme de Gestion Electorale (OGE) temporaire qui organisera les premières élections post-transition de l'ANC, ainsi que sur les moyens de sensibiliser et d'améliorer la participation des parties prenantes aux élections.

15. Après les élections de l'ANC, l'Organisation des Nations Unies demandera l'avis de l'Assemblée Nationale Constituante sur les domaines dans lesquels l'assistance électorale des Nations Unies lui serait la plus utile. Le projet envisage une mission exploratoire conjointe entre le PNUD et le DAP (Département des Affaires Politiques) après les élections de l'ANC afin de faire le point des leçons à retenir en matière de mise en place d'une administration électorale pérenne en Tunisie et l'élaboration d'un code électoral permanent. La mission permettra également d'évaluer les progrès accomplis, de consulter les intervenants et de recommander des ajustements au projet lui-même, à la direction du PNUD et au personnel du projet. Cette mission d'étude sera financée par le PNUD et par des fonds acquis auprès du siège du DAP. Dans la mesure où cela est nécessaire, le projet visera ensuite à aider l'OGE dans les prochaines élections, complétant ainsi le cycle de transition électorale en Tunisie

16. Dans le premier résultat escompté, à savoir **des processus électoraux démocratiques ancrés dans des OGEs indépendants et professionnels**, le projet mettra l'accent sur un seul produit:

Produit 1.1: La capacité des organismes de gestion électorale successifs d'administrer les élections de manière indépendante et efficace et d'intégrer l'égalité des sexes est effective

17. En vertu de ce produit, le projet mettra des experts internationaux à la disposition de la nouvelle ISIE et de ses (éventuels) organes successeurs pour les questions qui ont été identifiées par la mission onusienne d'évaluation des besoins comme particulièrement

pertinentes et qui ne sont pas couvertes par d'autres prestataires d'assistance électorale. Des experts conseillers à plein temps seront mis à la disposition du nouvel OGE dans les domaines du renforcement des capacités, les opérations et la budgétisation, l'égalité genre, la sensibilisation du public et les relations extérieures, ainsi que les procédures juridiques. Aucun effort ne sera épargné pour identifier des experts nationaux dans les domaines où les compétences nationales sont disponibles.

18. Parmi les activités relatives à ce produit, le PNUD tâchera de faire bénéficier le personnel politique et technique des organismes de gestion électorale des expériences qui illustrent la manière dont les élections post-transition ont été menées dans des contextes différents, quels en ont été les défis, et quelles ont été les meilleures pratiques de gestion électorale.

19. Tous les conseillers veilleront à ce que leur assistance permette de promouvoir l'égalité entre les genres et que les besoins des groupes de population spécifiques, tels que les personnes âgées, les handicapés, les tunisiens résidant à l'étranger, soient pris en compte dans tous les aspects du processus électoral. Le conseil et l'assistance sur les questions de genre porteront aussi sur la rédaction du cadre juridique et procédural, les plans opérationnels, les informations et messages, ainsi que les campagnes de sensibilisation du public. Il en sera de même pour les jeunes.

De plus, un conseiller en matière d'intégration du genre sera mis à la disposition de l'OGE en place pour apporter des conseils directs sur les questions de genre. Le conseiller devra également orienter et coordonner les activités relatives à l'égalité de genre menées par les autres conseillers en élections.

20. Pour ce qui est du renforcement des capacités, le projet prévoit l'organisation de sessions de formation spécialisées, ainsi qu'il suit :

- Un cycle de formation spécialisée pour administrateurs électoraux sera organisé pour le personnel technique de l'ISIE et des organismes successeurs. A cet égard, la méthodologie du BRIDGE « Bâtir des Ressources en Démocratie, Gouvernance et Elections », qui est le cursus de perfectionnement professionnel le plus complet en matière d'administration des élections, sera utilisée. À ce jour, plus de 2.000 praticiens électoraux dans 90 pays ont bénéficié de cette formation. Ceci permettra de renforcer les compétences et les connaissances des professionnels et des parties prenantes du processus électoral tels que les médias, les partis politiques, et les observateurs. Le PNUD est un partenaire dans le programme BRIDGE et l'utilise comme un outil de renforcement des capacités dans presque tous ses projets d'assistance électorale au niveau national. Il cherchera à s'associer avec d'autres partenaires dans la mise en œuvre des formations BRIDGE en Tunisie.

- Un programme de formation spécialisée mis au point au Mexique pourrait, éventuellement, être utilisé pour travailler avec les dirigeants de l'ISIE et des organismes successeurs. Ce programme a formé avec succès un certain nombre de membres d'organes de gestion électorale, notamment au Liban et en République Dominicaine, et est également financé par le Programme global du PNUD d'Appui au Cycle Electoral ('GPECS').

21. En plus de cette formation spécialisée, la capacité des organismes de gestion et d'administration électorale sera renforcée principalement par la formation « sur le tas » et « l'apprentissage par la pratique », avec l'aide de conseillers techniques de haut niveau, qui joueront le rôle de soutien de pairs et de mentors.

22. Dans le domaine des opérations électorales, l'appui portera sur la planification opérationnelle, la budgétisation, ainsi que les différents aspects de la coordination et de la

mise en œuvre du processus, de l'inscription des électeurs, à la désignation des candidats, en passant par la campagne, le scrutin, le dépouillement, l'agrégation des résultats et leur annonce, ainsi que les activités postélectorales. Ces efforts de renforcement des capacités seront soutenus par le recrutement d'experts internationaux spécialisés pour de courtes périodes en cas de besoin, par exemple dans les domaines de la planification logistique, de la planification des opérations hors du pays, et de l'appui aux opérations informatiques de traitement des résultats.

23. Un expert en sensibilisation du public et en relations extérieures s'emploiera à renforcer les capacités de l'OGE en place à formuler des stratégies de sensibilisation du public pour les différentes catégories d'électeurs, en particulier les jeunes, les femmes, les populations rurales et certains groupes marginalisés. En outre, l'expert fournira des conseils sur le contrôle de la qualité des messages d'éducation civique et électorale et sur les besoins de coordination des efforts des autres parties prenantes à cet égard. L'expert en sensibilisation du public et en relations extérieures aidera aussi les OGEs dans l'engagement avec d'autres parties prenantes aux élections, en particulier les partis politiques, et notamment sur des activités telles que la désignation des candidats et l'accréditation des représentants des partis, des observateurs et des médias.

24. L'expert en affaires et procédures juridiques contribuera à renforcer les capacités des OGEs pour la rédaction de procédures internes, décrets et règlements et pour l'application de la législation électorale. L'expert juridique fournira également des conseils sur la mise en place de mécanismes et de procédures de gestion des contestations et des recours, dans le cadre des textes applicables. Il pourra fournir, à la demande, un soutien sur des questions juridiques lorsque les arrangements institutionnels pour l'administration des élections ainsi que les nouvelles lois électorales seront définies et élaborées.

25. De concert avec leurs homologues nationaux, les conseillers entameront, après l'élection de l'ANC et celles qui suivront, un processus d'évaluation de grande envergure afin de s'assurer que les leçons tirées ont été retenues et documentées.

26. Pour le deuxième résultat escompté, **citoyens en mesure de pouvoir faire un choix éclairé**, le projet se concentrera sur deux produits:

Produit 2.1: Améliorer la capacité des réseaux de la société civile et d'autres acteurs à dialoguer de manière significative avec les OGEs pour le développement de campagnes d'éducation civique et électorale

27. Le projet favorisera la mise en place d'un processus de consultation entre l'OGE, la société civile, les partis politiques, les médias et les autres parties prenantes afin qu'elles collaborent et développent le contenu des campagnes d'information des électeurs, d'éducation électorale et d'éducation civique. Le projet aidera à concevoir et à coordonner les mécanismes et le calendrier des campagnes afin de s'assurer qu'ils tiennent compte du genre et de l'inclusion des femmes, des jeunes, des électeurs ayant des besoins spécifiques, des habitants des régions éloignées et des Tunisiens de l'étranger. Le projet aidera à la planification stratégique de la transmission des messages ainsi qu'à l'évaluation de l'efficacité de la campagne.

Produit 2.2: Des outils innovants et efficaces pour communiquer l'information électorale sont produits avec une attention particulière accordée aux jeunes, aux femmes et aux groupes vulnérables.

28. Le projet aidera à la production des outils et/ou activités qui seront identifiées comme les plus importantes pour atteindre et diffuser des informations, et particulièrement aux

jeunes, aux femmes, aux handicapés et aux autres groupes vulnérables. Il pourrait s'agir de réunions en face-à-face, d'événements spéciaux, activités interactives et/ou « ludo-éducatives » en ligne, chansons, jeux, messages sms, imprimés, jeux-concours ou compétitions. Tous les outils produits seront mis à la disposition du public soit via facebook, internet, ou via les différentes parties prenantes au processus électoral dont les organisations de la société civile et les ministères concernés (MAFFEPA, Ministère de la jeunesse ...)

29. Dans le troisième et dernier résultat escompté, **des femmes candidates équipées de compétences nécessaires pour participer avec succès au processus électoral**, le projet aura pour but un seul produit:

Produit 3.1: La capacité des femmes à participer avec succès au processus électoral en tant que candidates est effective

30. La Tunisie affiche une expérience relativement impressionnante en matière de droits des femmes et celles-ci continuent de jouer un rôle important dans le processus politique et la transition en cours. La participation des femmes en tant qu'électrices et candidates aux élections est cruciale et le processus de transition actuelle offre une occasion importante pour améliorer les acquis en termes de participation électorale des femmes. La Tunisie a été parmi les pays arabes les mieux lotis en termes de représentation des femmes (environ 30% de la Chambre Basse et 15% de la Chambre Haute du parlement précédent).

31. Toutefois, la clause de parité récemment adoptée dans la loi électorale oblige les partis à présenter 50 pour cent de candidates, une proportion beaucoup plus élevée que le nombre de femmes candidates par le passé. Il faudra augmenter le nombre de femmes adhérentes aux partis politiques et le nombre de femmes candidates potentielles. A cette fin, le PNUD se propose de travailler avec les partis politiques sur leurs règlements intérieurs et code de bonne conduite. Des activités visant le renforcement des capacités des femmes et particulièrement les jeunes femmes seront programmées.

III. CADRE DES RESULTATS ET RESSOURCES

Résultat comme indiqué dans les résultats du programme national et du cadre des ressources :			
Les indicateurs de résultats comme indiqués dans les résultats du programme national et du cadre des ressources, y compris le cadre de référence et les objectifs			
Principal domaine d'application des résultats (à partir du plan stratégique 2008-13): Participation inclusive, lois électorales, processus et institutions, égalité des genres			
Stratégie de Partenariat: Création d'un panier multi-donateurs qui comprend une dotation au titre de la section « contribution par pays » du Programme Mondial de Soutien au Cycle Electoral (GPECS). Aucun effort ne sera épargné pour assurer l'échange d'informations et la coordination des activités avec les partenaires qui ne contribuent pas au programme.			
Titre du Projet: Soutien au Processus Electoral en Tunisie (SPELTU)			
Produits Escomptés	Activités Liées	Parties Responsables	Entrants
Résultat Escompté 1: Des processus électoraux démocratiques ancrés dans des Organismes indépendants et professionnels de Gestion des Elections			
<p>Produit 1.1: La capacité des organismes de gestion électorale successifs d'administrer les élections de manière indépendante et efficace et d'intégrer l'égalité des genres est construite</p> <p>Point de Départ/référence: Toutes les élections précédentes en Tunisie ont été administrées par le Ministère de l'Intérieur. Sous le régime précédent, le Ministère manquait d'indépendance vis-à-vis du gouvernement et il souffre donc aujourd'hui d'un déficit de crédibilité, ce qui a abouti à son rejet par le public. En outre, le Ministère n'avait pas d'engagement visible pour le respect de l'égalité des genres. Un nouvel OGE indépendant a été mis en place avec les bureaux nationaux et des démembrements dans le pays ainsi qu'à l'étranger, une loi électorale spéciale a été promulguée et régira les élections de l'ANC en déterminant la nature, les pouvoirs et les responsabilités de l'OGE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une formation spécifique en gestion électorale pour les commissaires et le personnel de l'OGE • Assistance technique et formation pratique en: <ul style="list-style-type: none"> ○ Planification, budgétisation et mise en œuvre des opérations électorales (inscription des électeurs, nomination des candidats, campagne, dépouillement et annonce des résultats) ○ Education électorale (élaboration de messages et de matériel répondant aux besoins de différents groupes, y compris les femmes, les jeunes et coordination) ○ Affaires /procédures juridiques (Soutien à la rédaction de 	<p>PNUD, OGE en place</p>	<p>Conseiller Technique Principal Conseiller en Capacités et en Formation Conseiller Opérations/Budget Conseiller Sensibilisation du Public Conseiller Intégration du Genre Conseiller Procédures Juridiques Conseillers Temporaires (Informatique, Logistique) Ateliers Consultants Voyages Produit 1.1 Total: USD1,405,327</p>

<p>Indicateurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procédures électorales pour les OGEs rédigées - Les élections de l'ANC et celles qui suivent sont bien administrées comme en témoignent les rapports des observateurs nationaux et internationaux dans leur évaluation post-élections - Un pourcentage de femmes dans le personnel de l'OGE - L'égalité des genres est intégrée dans les campagnes de sensibilisation du public - Les besoins spécifiques des femmes sont pris en considération dans la rédaction du cadre juridique et procédural et dans la planification des opérations - L'OGE publie les données par sexe, particulièrement en matière de taux de participation 	<p>procédures électorales sensibles au genre et conseils sur le traitement des plaintes électorales)</p> <ul style="list-style-type: none"> o Relations extérieures (médias, partis politiques, observateurs) o Intégration du genre dans les activités de base et les opérations de l'OGE en place 		
Résultat Escompté 2: Des citoyens habilités à faire un choix éclairé			
<p>Produit 2.1: La capacité des réseaux de la société civile et d'autres acteurs à dialoguer de manière significative avec l'OGE en place pour développer l'éducation civique est améliorée</p> <p>Point de départ/référence: Avant la transition, des élections ont eu lieu de façon régulière, mais avec peu de sérieux, ce qui a renforcé l'apathie des électeurs. Des élections ont été administrées par une institution qui est aujourd'hui discréditée. Si le niveau d'éducation en Tunisie est élevé, il est néanmoins nécessaire pour les électeurs, et en particulier les femmes, de bien comprendre ce qui est en jeu dans les processus électoraux et démocratiques</p> <p>Indicateurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fort taux de participation, particulièrement pendant les premières élections post-transition - Fort taux de participation des femmes, particulièrement pendant les premières élections post- 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des capacités des OSCs et autres acteurs par une consultation et une coopération effective avec les OGEs • Processus de planification stratégique de l'éducation électorale 	<p>PNUD, organisations de la société civile, médias, ministères clés</p>	<p>Conseiller sensibilisation du public Chargé de programmes sensibilisation du public Ateliers Consultants Voyages</p> <p>Produit 2.1 Total: USD 340,053</p>

<p>transition – Prise de conscience et compréhension des processus démocratiques et électoraux (sondages NDI et IRI)</p>	<p>Output 2.2: Des outils innovants et efficaces pour communiquer l'information électorale sont produits avec une attention particulière accordée aux jeunes, aux femmes et aux groupes vulnérables</p> <p>Ligne de base: Avant la transition, des élections ont eu lieu de façon régulière, mais avec peu de sérieux. Les élections étaient administrées sous l'ancien régime par le Ministère de l'Intérieur, par une institution qui est désormais discréditée et autres parties prenantes étaient dans le passé empêchées de jouer un rôle significatif dans le processus démocratique.</p> <p>Indicateurs: - Fonctionnement des mécanismes efficaces pour l'interaction entre l'OGE et autres parties prenantes - Fonctionnement des mécanismes efficaces pour l'interaction entre d'autres parties prenantes - Nombre d'activités conjointes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la production d'outils de communication • Aider dans l'organisation d'événements de sensibilisation 	<p>PNUD, OGE, organisations de la société civile</p>	<p>Conseiller sensibilisation du public Chargé de programmes sensibilisation du public Ateliers, Consultants, Voyages Contrats de services</p> <p>Produit 2.2 Total: USD 684,758</p>
<p>Résultat Escompté 3 : Les femmes candidates sont équipées de compétences nécessaires pour participer avec succès au processus électoral</p> <p>Produit 3.1: La capacité des femmes à participer avec succès au processus électoral en tant candidates est effective</p> <p>Point de départ/référence: La Tunisie a été parmi les pays arabes qui affichent la meilleure représentation des femmes (28% à la Chambre basse et 15% à la Chambre haute). La loi électorale instaure la parité entre les genres dans l'élaboration des listes de candidats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes et autres groupes dont l'activité vise à augmenter le nombre de candidates potentielles sont soutenus • Les partis politiques adoptent des mesures sensibles au genre au niveau de leurs règlements intérieurs afin de promouvoir la participation politique des femmes et afin de faciliter leur accès aux postes de prise de décisions à l'intérieur du parti. 	<p>PNUD, parties politiques, IKNOW Politics, POGAR, PDIAR, potentiellement ONUFemmes, UNFPA</p>	<p>Ateliers Consultants Voyages</p> <p>Produit 3.1 Total = USD 525,300</p>	

<p>Indicateurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités visant à accroître le nombre de candidatures féminines - Nombre d'activités visant à développer les capacités des femmes candidates 	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes candidates reçoivent une assistance technique et des exemples de bonnes pratiques en matière de candidatures aux élections 	
Gestion de Projet		
<p>Le projet du PNUD est mis en œuvre de manière efficace et sans heurts</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller Technique Principal • Personnel national • Frais de bureau • Monitoring et évaluation 	<p>PNUD, Conseil de Projet</p> <p>Conseiller Technique Principal, Chargé de Programmes, Assistant de Programmes, Chauffeur, Espace de Bureau, Equipement (y compris informatique), Voiture et Essence Monitoring et Evaluation Gestion Total: USD 348,300</p>
		Subtotal
		USD 3,303,738
		GMS (7%)
		USD 231,262
		Grand Total
		USD 3,535,000

IV. ORGANISATION DE LA GESTION

Le projet sera directement exécuté par le PNUD Tunisie en consultation avec ses partenaires. Il sera coordonné par un Conseiller Technique Principal (CTP) qui supervisera sa mise en route et qui sera responsable devant le Conseil de Direction du projet pour la mise en œuvre globale. Le CTP, en collaboration étroite avec les nouveaux organismes de gestion électorale tunisiens, sera responsable de la gestion au jour le jour et les prises de décision, et il veillera à ce que le projet produise les résultats énoncés dans le présent document, dans les normes de qualité requises et en respectant les contraintes de temps et de coût

Le conseiller en gouvernance du PNUD Tunisie assurera le contrôle de qualité du projet, et sera appuyé par l'équipe opérations du PNUD Tunisie, le chargé des affaires et l'assistant de programme. Des experts internationaux seront appelés à contribuer pour une période courte et selon les besoins des équipes de projet (voir la figure ci-dessous pour cette structure)

Le CTP rendra compte au coordonnateur résident/représentant résident du PNUD et servira comme secrétaire du conseil d'administration du projet. Le CTP aura une ligne directe de consultation avec le DAP. Le CTP fournira des mises à jour régulières sur le projet et la situation/environnement électoral à la demande du DAP et du bureau de pays du PNUD. Le DAE/DAP conseillera le CTP sur les questions liées à la politique électorale de l'ONU et du cadre normatif.

En plus du CTP, il y aura cinq conseillers internationaux à long terme sur le projet qui devront fournir une assistance permanente aux OGEs. Ces conseillers travailleront sur le renforcement des capacités / la formation, les opérations et le budget, la sensibilisation du public, l'égalité des genres, et les affaires et procédures juridiques. D'autres conseillers et consultants seront identifiés au cours du projet pour soutenir les OGEs et autres intervenants.

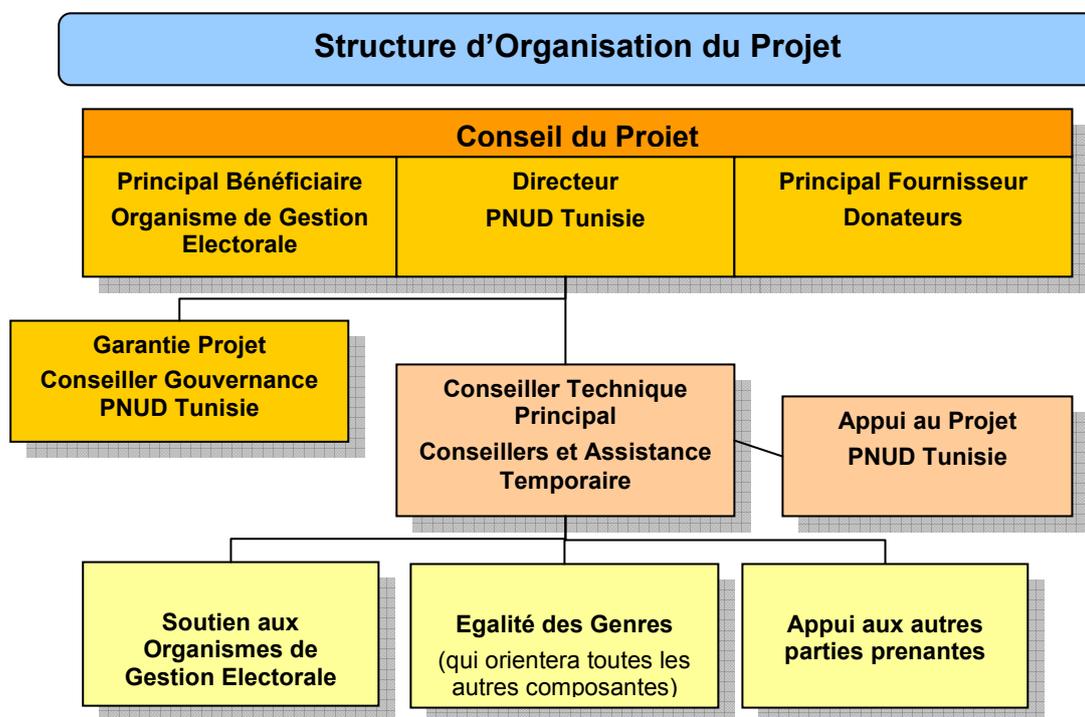
Un Conseil de Direction du projet sera responsable de l'initiation du projet, son orientation, son examen et sa clôture. Le Conseil de Direction du projet est la plus haute autorité du projet. Il comprend les membres suivants

- Chargé du projet: Représentant résident du PNUD ou son délégué
- Principal Fournisseur: Les représentants des partenaires au développement qui contribuent au projet
- Principal Bénéficiaire: Les représentants des organismes de gestion électorale et autres bénéficiaires jugés pertinents

Le Conseil du projet est le groupe chargé d'orienter le CTP dans ses travaux en prenant des décisions de gestion par consensus. L'examen du projet par le Conseil sera effectué à intervalles réguliers ou selon les besoins exprimés par le PNUD.

Un appui pour la mise en œuvre du projet sera mis à disposition sur demande auprès de différents bureaux du système des Nations Unies. Premièrement, la Division de l'Assistance Electorale du Département des Affaires Politiques (DAE / DAP) fournira des conseils en matière d'élection au cours de la mise en œuvre du projet. DAE / DAP procédera également à un examen à mi-parcours du projet, avec la participation du PNUD (voir «Suivi et

évaluation» ci-dessous). Le Bureau du PNUD d'Appui aux Achats (OSP) sera sollicité selon les besoins du conseiller en opérations et en budgétisation pour conseiller l'organisme électoral sur les questions d'acquisition de matériel électoral ou de la planification des achats. Le PNUD Tunisie assurera la liaison avec le Bureau des Politiques de Développement (BPD) et le Bureau de Prévention des Crises et du Redressement (BCPR) pour l'appui aux programmes et services de consultation relatifs à la gouvernance démocratique, l'assistance électorale, la prévention des conflits et l'expertise en redressement pour la mise en œuvre du projet. En ce qui concerne la prévention des conflits électoraux, le Ministère de l'Intérieur est actuellement en train de mettre en œuvre un programme de réforme sécuritaire qui reflète la nouvelle doctrine sécuritaire du Ministère. Le PNUD appuie cette démarche à travers un programme de coopération spécifique en cours de développement.



Ce projet utilisera la modalité de fonds par paniers permettant ainsi aux partenaires de concrétiser leurs contributions au panier par l'intermédiaire d'arrangements de partage des coûts avec des tiers ou des accords de fonds fiduciaires. Sur la base des principes de la Déclaration de Paris, cette modalité permettra une meilleure coordination entre les parties contributantes ainsi qu'une réduction des coûts de transaction à travers l'harmonisation de la gestion et des rapports financiers. Les contributions des donateurs à ce projet seront allouées au panier de fonds via des arrangements de partage des coûts avec les tiers négociés au niveau du pays, ou des par des accords de fonds de fiducie agréés par le siège du PNUD.

La valeur totale du projet est de **3.535.000 \$ US**. La mise en œuvre de l'ensemble des activités du projet dépendra de la mobilisation et la contribution en temps opportun de financement par des versements volontaires de donateurs intéressés. Le PNUD Tunisie

évaluera la charge relative à Direction Générale des Services (GMS) normalement fixée à 7% par le Conseil d'Administration.

Des révisions budgétaires seront faites lorsque cela est jugé nécessaire et au moins une fois par trimestre pour assurer l'efficacité et la précision des contrôles financiers des comptes du projet.

Organisation de la Coordination

Les modalités de coordination entre donateurs dans le processus électoral en Tunisie n'ont pas encore été finalisées. Compte tenu du nombre d'acteurs impliqués dans l'assistance électorale, en particulier aux organismes de gestion électorale, il pourrait y avoir besoin à la fois d'une coordination de haut niveau en matière politique et stratégique, et de coordination technique au niveau des entrants et des activités. Le PNUD se met à la disposition du Gouvernement tunisien pour l'aider à coordonner entre les activités d'assistance électorale dans le pays. Sur le plan technique, un groupe de coordination est en place comprenant des représentants techniques du PNUD au niveau national des membres des autres partenaires de l'assistance technique. Le PNUD travaillera avec ses partenaires pour assurer une coopération technique efficace afin que les entrants et les activités soient coordonnés pour le bien des partenaires en Tunisie, et pour faire en sorte de combler les lacunes.

Le PNUD et le Gouvernement organiseront une réunion trimestrielle d'information sur le progrès du projet. Cette réunion se tiendra plus fréquemment en cas de nécessité.

Le calendrier de mise en œuvre du programme est d'avril 2011 à avril 2012. La poursuite de l'appui au-delà de la mi-2012 sera fonction de la pertinence durable du rôle de l'ONU, de la poursuite de l'engagement des parties prenantes nationales à la participation de l'ONU et de la disponibilité de financement pour le projet.

V. CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

En conformité avec les politiques de programmation et les procédures décrites dans le Guide de l'Utilisateur du PNUD, le projet sera suivi par les moyens suivants:

Dans le cycle annuel

- Sur une base trimestrielle, une évaluation de la qualité devra rendre compte du progrès vers la réalisation des produits.
- Un journal d'émission doit être activé dans le système Atlas et mis à jour par le PNUD pour faciliter le suivi et la résolution des éventuels problèmes ou les demandes de modification
- Sur la base de l'analyse initiale du risque présentée (voir annexe 1), un registre des risques doit être activé dans le système Atlas et mis à jour régulièrement en passant en revue l'environnement externe susceptible d'avoir un impact sur l'exécution du projet.
- Sur la base des informations ci-dessus enregistrées dans Atlas, des Rapports Trimestriels d'Avancement (RTA) devront être présentés par le PNUD pour le Conseil du projet, en utilisant le format de rapport standard disponible dans le profil instantané exécutif
- Un journal 'leçons retenues par le projet' devra être activé et régulièrement mis à jour pour assurer l'apprentissage continu et l'adaptation au sein de l'organisation, et pour faciliter la préparation du rapport de fin du projet sur les leçons retenues

- Un Plan pour le Calendrier de Suivi devra être activé dans le système Atlas et mis à jour pour suivre les principales actions de gestion et les événements clés du projet.
- Le Conseiller Technique Principal du projet préparera des rapports périodiques politiques et techniques qui seront soumis au Représentant résident du PNUD, qui les partagera ensuite avec le Bureau des Politiques de Développement et le Point focal dans le Département des Affaires Electorales
- Une mission conjointe PNUD-DAP passera en revue le projet à la fin de 2011 pour évaluer les progrès vers les résultats, consulter les intervenants et recommander des ajustements au cours du projet à la direction du PNUD et au personnel du projet.

Annuellement / ou à la fin du projet si celui-ci ne dure qu'une année

- **Rapport d'Examen Annuel/Final.** Un rapport d'évaluation annuel devra être établi par le Conseiller Technique Principal pour le compte du PNUD. Au minimum, le rapport devra être composé du RTA en format standard Atlas et couvrant toute l'année avec des informations mises à jour pour chaque élément du RTA ainsi qu'un résumé des résultats obtenus par rapport aux objectifs annuels prédéfinis dans les produits escomptés
- **Rapport d'Examen Annuel/Final.** Sur la base du rapport ci-dessus, un examen annuel du projet sera mené au cours du quatrième trimestre pour évaluer la performance du projet et décider du Plan de Travail Annuel (PTA) pour l'année suivante. Pour la dernière année, cet examen sera une évaluation finale. Cet examen pourra impliquer d'autres acteurs si nécessaire. Il sera axé sur la mesure dans laquelle des progrès ont été accomplis par rapport aux produits escomptés, et si ceux-ci restent alignés sur les résultats qui leurs correspondent
- **Rapport d'Examen Annuel/Final.** Un rapport annuel de projet, basé sur le bilan annuel du projet et le rapport annuel d'évaluation sera soumis au Responsable du DGTTF (le GPECS fait partie du DGTTF) et à Sida.

Si cela est requis par les protocoles de partenariat ou exigée par le Conseil du projet, une évaluation du programme sera entreprise à la fin de sa période d'exécution afin de tirer les leçons nécessaires et éventuellement les appliquer à de futures activités d'assistance.

VI. CONTEXTE JURIDIQUE

Ce document ainsi que le Plan d'Action du Programme Pays (PAPP) signé entre le Gouvernement et le PNUD constitue un document de projet, tel que prévu dans l'Accord Standard d'Assistance de Base (ASAB) du 25 avril 1987. Toutes les autres clauses du PAPP sont également applicables à ce document.

VII. ANNEXES

Annexe 1. Journal des Risques

Annexe 2. Termes de Référence (en anglais)

- **Conseiller Technique Principal**
- **Conseiller en Renforcement des Capacités et Formation**
- **Conseiller Opérations/Budget**
- **Conseiller Sensibilisation du Public**
- **Conseiller Affaires/Procédures Juridiques**
- **Conseiller Intégration du Genre**
- **Conseiller Relations Extérieures**

ANNEXE 1. JOURNAL DES RISQUES

Les **risques** se présentent en termes de l'évolution rapide et de l'imprévisibilité des milieux sécuritaires, politiques et électoraux dans les régions et les programmes pays dans lesquels le PNUD travaille, et en termes des conditions qui prévalent au niveau mondial pour la programmation. Les risques potentiels associés à la mise en œuvre du projet sont résumés dans le tableau suivant:

#	Description	Catégorie	Probabilité et Impact	Contre-mesures/ Réponse de Gestion	Propriétaire	Auteur	Date Identifiée	Dernière Mise à Jour	Statut
1	Les contextes politique, économique et social de la Tunisie continuent de fluctuer, affectant la mise en œuvre	Politique	P=2 I=4	Cela semble être un risque faible, compte tenu du déroulement de la transition à ce jour. Cependant, la stratégie du projet est de faire un usage intensif des experts, qui pourront être redéployés avec flexibilité pour répondre aux besoins nouveaux qui pourraient découler de l'évolution du contexte politique.			Démarrage du Projet		
2	Le calendrier électoral comprimé pour les élections du 24 Juillet rend l'appui réel au renforcement des capacités difficilement réalisable	Opérationnel	P=4 I=3	Aucun effort ne sera épargné pour renforcer les capacités des nouvelles institutions électorales et autres parties prenantes aux élections avant cette date, mais il est possible de réorienter le projet et de se concentrer davantage sur la période post-élections du 24 Juillet si nécessaire.			Démarrage du Projet		

#	Description	Catégorie	Probabilité et Impact	Contre-mesures/ Réponse de Gestion	Propriétaire	Auteur	Date Identifiée	Dernière Mise à Jour	Statut
3	Les événements régionaux, en particulier la situation en Libye, pourraient apporter une plus grande incertitude et affecter certaines priorités du gouvernement intérimaire, surtout en ce qui concerne le redressement sécuritaire et économique	Politique	P=2 I=3	La transition politique est une priorité absolue du gouvernement de transition en Tunisie qui le demeurera, étant donné que les démonstrations qui ont fait tomber le gouvernement précédent ont porté sur le manque de participation inclusive et de redevabilité.			Démarrage du Projet		
4	Les difficultés potentielles dans l'établissement rapide de l'administration électorale en charge de la première élection pourraient obliger le gouvernement à la reporter, ce qui affectera le reste du calendrier électoral	Stratégique Politique Opérationnel	P=3 I=3	Si les événements électoraux sont retardés, le projet pourrait ne pas avoir d'impact sur autant de scrutins qu'initialement prévu. En même temps, l'objectif du projet est le développement des capacités des institutions électorales et des parties prenantes, et cet objectif reste valable quelle que soit la date des élections. Toutefois, si les élections sont retardées, le projet pourrait être prolongé afin de clore le cycle électoral.			Démarrage du Projet		
5	Des besoins nouveaux et imprévus en assistance technique apparaissent lors de la mise en œuvre du projet.	Opérationnel Stratégique	P=3 I=2	La possibilité d'avoir recours à des consultants a été incluse dans le projet pour répondre aux besoins ponctuels qui peuvent survenir en réponse à des situations spécifiques.			Démarrage du Projet		

#	Description	Catégorie	Probabilité et Impact	Contre-mesures/ Réponse de Gestion	Propriétaire	Auteur	Date Identifiée	Dernière Mise à Jour	Statut
6	Il n'est pas possible de recruter des experts internationaux	Opérationnel Organisationnel	P=1 I=4	Les experts sont déployés selon les postes identifiés au moment de la conception du projet. Pour ceux qui auront besoin d'être recrutés, EAD /DAP et BDP apporteront leur appui en identifiant les experts qualifiés. Une aide à court terme pourra être fournie au bureau de pays par le siège selon les besoins.			Démarrage du Projet		
7	Le projet n'est pas entièrement financé	Opérationnel Organisationnel	P=3 I=4	Le financement est difficile à identifier dans le contexte tunisien. Des ressources stratégiques telles que la DAP et la GPECS seront explorées, et d'autres ressources seront mobilisées auprès des donateurs non-résidents à partir du siège de l'ONU.			Démarrage du Projet		